

# Parasitisme interne à l'herbe : les pratiques évoluent

Les résistances aux antiparasitaires et le changement climatique font évoluer les pratiques de traitement contre les parasites internes des animaux qui pâturent. Cette fiche liste des conseils pratiques pour traiter au mieux.

## Les parasites au fil des saisons

Si les **strongles gastro intestinaux** peuvent imposer un traitement dès la fin du printemps, l'**haemonchus** (le plus redoutable d'entre eux) aime la chaleur et l'humidité. Ce parasite est surtout présent en été. Le **ténia** induit des baisses de performances et de la mortalité exclusivement sur les animaux sensibles, c'est-à-dire pâturent depuis moins de 4 mois. Au-delà, ils sont immunisés. La **Petite Douve** se rencontre aujourd'hui sur l'ensemble du territoire et ses premiers effets se font surtout ressentir en automne. Logée dans les canaux biliaires, elle nuit au bon fonctionnement de la digestion. Il est donc particulièrement important que les brebis en soient débarrassées un mois et demi avant la mise-bas, juste avant leurs périodes à forts besoins. Par ailleurs, certains médicaments n'éliminent que les larves de plus de 8 semaines. Il est donc normal de retrouver des œufs dans les analyses de crottes après un traitement. La **Grande Douve**, présente en fin d'été et en automne est révélatrice de zones humides. Le constat est le même pour le **paramphistome** qui est surtout pathogène lorsque les parasites adultes sont présents en quantité importante. La **coccidiose** reste rare au pâturage. Seules les périodes sèches avec des agneaux couchés tous au même endroit (autour des

râteliers par exemple) restent des conditions favorables. L'animal infesté qui héberge des coccidies dans son intestin va rejeter des œufs du parasite (ookystes) dans ses fèces. Les ookystes vont alors trouver des conditions favorables à leur développement, comme en bergerie. Dans tous les cas, les adultes s'immunisent contre les coccidies. Enfin, les **oestres** sont dues à des mouches spécifiques (oestrus ovis) qui pondent à l'entrée des nasaux. Elles apparaissent en automne sur des zones favorables à leur développement.

## ZOOM SUR LES ÉCHECS DE TRAITEMENTS DU TÉNIA

Avis de Laurent Saboureau, vétérinaire à l'Alliance Pastorale

« Il arrive que nous ayons des résultats insuffisants après un traitement contre le ténia avec le praziquantel. Nous supposons que cela est lié à un niveau d'infestation très élevé des agneaux. Le produit passant par l'enveloppe du ver pour le détruire, la quantité de produit administrée à l'agneau et liée à son poids serait alors insuffisante pour détruire tous les ténias présents. La surface des vers serait trop importante et une partie seulement est éliminée. Et peu de temps après, les signes cliniques reprennent. Nous conseillons alors :

- De traiter selon le poids de l'agneau le plus lourd (en le pesant) avec une majoration de 15 à 20 % de poids vif,
- De traiter 3 semaines après la mise à l'herbe (ou le début de la consommation en herbe pour les agneaux nés à l'herbe) et non 4 à 6 semaines après,
- De laisser les agneaux 12 heures en bergerie après le traitement afin de ne pas recontaminer les prairies,
- De vacciner les agneaux contre l'entérotoxémie, le ténia entraînant des perturbations de la digestion. »



## → TRAITEMENT ANTIPARASITAIRE : LA RÈGLE DES 4 B

- 1- **Bon moment** : stade des animaux, avec analyses de crottes.
- 2- **Bon produit** : adapté au(x) parasite(s) présent(s).
- 3- **Bonne quantité** : adaptée au poids de l'animal le plus lourd (pesée) et à la bonne posologie.
- 4- **Bonne administration** : matériel en bon état, vérifier pendant le traitement qu'il n'est pas déréglé.

CHIFFRE CLEF

## 2,5 à 3 mois

C'est le temps entre la contamination des animaux par les douves et les premiers signes cliniques



### LE VRAI DU FAUX DU CIIRPO

L'hiver élimine tous les parasites	VRAI	FAUX
Les sécheresses nettoient en partie les prairies des larves de strongles	VRAI	FAUX
L'état des brebis influence l'efficacité du traitement	VRAI	FAUX
Un animal en bon état est plus résilient (faculté de s'adapter) face aux parasites	VRAI	FAUX
Les résistances des strongles aux antiparasitaires sont définitives	VRAI	FAUX
Les brebis qui ne sont jamais traitées finissent par acquérir une immunité face aux strongles	VRAI	FAUX
Sous doser les produits entraîne des résistances	VRAI	FAUX
Les agneaux peuvent être parasités en ténia sans jamais être sortis à l'herbe ni avoir eu de distribution d'herbe à l'auge	VRAI	FAUX
La croissance des agneaux à l'herbe peut être pénalisée par la coccidiose	VRAI	FAUX
Alterner les ovins et les bovins sur les prairies réduit le parasitisme des ovins	VRAI	FAUX
Après 3 mois sans pâturage, la prairie est en grande partie assainie en parasites	VRAI	FAUX

### Immunie ou pas ?

Les ovins acquièrent une vraie immunité contre le ténia et la coccidiose. Par conséquent, traiter des brebis contre ces deux parasites est inutile y compris pour limiter l'infestation des agneaux qui eux, ne sont pas encore immunisés.

### Les alternatives possibles

- Les extraits végétaux pour certains parasites (se renseigner auprès de son vétérinaire).
- La voie génétique avec une sélection d'animaux résistants (des études sont en cours).
- Les alicaments au pâturage ou en bouchons : plantes à tanins, bouchons de sainfoin... (des études sont en cours).

### ➔ AGENDA (sous réserve)

- Web conférence/débats pour les éleveurs dans le cadre du Cap filière Ovins Centre-Val de Loire sur le thème : « Strongles, quand traiter, quels produits utiliser ? » le 25 juin ➔ **Inscription en ligne**
- Rencontres du CIIRPO des techniciens et enseignants le 1<sup>er</sup> juillet au Mourier (87)
- TechOvin les 8 et 9 septembre à Bellac (87)

### POUR EN SAVOIR PLUS :

Des fiches techniques, des podcasts et des vidéos sont disponibles en ligne sur [ciirpo.idele.fr](http://ciirpo.idele.fr) et [inn-ovin.fr](http://inn-ovin.fr)

PROCHAINE LETTRE EN OCTOBRE 2021

Avec le soutien financier de :



Document réalisé par des techniciens d'organisations de producteurs et de chambres d'agriculture adhérant au CIIRPO des régions Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Membres du comité de rédaction de cette lettre :

Nathalie Augas (Chambre d'agriculture 16), Odile Brodin (Chambre d'agriculture 18), Jérôme Dubouis (CELMAR), Nathalie Lebraud (Chambre d'agriculture 87), Rodolphe Puig (Chambre d'agriculture 46) et Danielle Sennepin (Chambre d'agriculture 23).

Avec l'aimable participation de Laurent Saboureau, vétérinaire à l'Alliance Pastorale.

Coordonné et rédigé par Laurence Sagot (CIIRPO/Institut de l'Élevage).